L'application Smartphone « Ma demande de logement social »

- Vous pouvez alimenter vous-mêmes en pièces justificatives votre demande de logement social depuis l'application Smartphone développée par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.
- Cette application est disponible uniquement sur le Google PlayStore (système Android) et s'appelle « *Ma Demande de logement social* ».
- L'application permet de :
 - Ajouter des pièces justificatives à votre demande via :
 - Soit la photographie depuis l'application de vos pièces justificatives,
 - Soit l'importation de documents PDF déjà disponibles sur votre Smartphone ;
 - Consulter les pièces justificatives de votre demande ;
- Une fois l'application téléchargée, **connectez-vous** à votre demande de logement social en renseignant :
 - Votre numéro unique d'enregistrement,
 - Votre date de naissance,
 - Votre code de télédemandeur.





Ministère de la Cohésion des territoires



Ministère de la Cohésion des territoires

Option a : Prendre en photo votre pièce justificative

Vous pouvez prendre en photo votre pièce justificative depuis l'application.

Photographiez le document que vous souhaitez envoyer depuis l'application.

Vous pouvez **ajuster**, **recadrer** et **redimensionner** la photo prise. L'application vous alertera si la photo est trop floue ou trop claire.

Une fois ces réglages effectués, vous pourrez ajouter la pièce justificative à votre dossier.

NB : Il est possible de photographier les différentes pages d'une même pièce justificative pour les déposer en une seule fois (fonctionnalité de « fusion »).



Option b : Importer un PDF

Si vous disposez sur votre Smartphone d'une **copie numérique de votre pièce justificative au format PDF**, vous pouvez alors l'importer directement dans l'application.

 Sélectionnez le document que vous souhaitez déposer depuis Drive Google, OneDrive, ou le dossier « Téléchargement » de votre Smartphone.





4.a

Ministère de la Cohésion des territoires

2. Consulter vos pièces justificatives

 Toutes les pièces justificatives qui alimentent votre dossier de demande de logement social sont accessibles depuis l'application, même si vous ne les avez pas déposées vousmêmes via cette application et que vous aviez fait appel à un guichet enregistreur ou à un autre canal d'alimentation (portail grand public par exemple).

> Les dernières pièces justificatives déposées sont **listées sur** l'écran d'accueil (« Suivi de mes dernières pièces justificatives »).

> Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces justificatives de votre dossier en cliquant sur « Voir toutes mes pièces ».



Remarque : les pièces que vous aurez ajoutées vous-même via l'application Smartphone seront consultables sous un **délai de 24h.**